

vions aujourd'hui manger de la tire, mais nous n'avons tous qu'une voix pour convenir d'en faire le sacrifice pour les pauvres petits sauvages de vos missions.

Et, en finissant, il s'avance plus joyeux, plus content que s'il eût mangé de la tire, et dépose un billet de cinq schellings dans ma main.

O bons petits enfants soyez bénis: vous êtes petits, mais l'action que vous venez de faire est grande, elle est noble. Quelle soit bénie aussi la dame charitable dans laquelle chacun de vous retrouve une seconde mère, et qui vous a sans doute inspiré une si belle pensée!

Nous avons vu les sacrifices du pauvre; nous avons vu l'indigence même mettre son obole dans le tronc; mais il serait injuste de ne pas mettre en regard quelques-unes des aumônes qu'y a versées la main du riche, de la personne aisée qui sait faire un si noble usage des biens que la divine Providence lui a accordés.

Séminaire de Québec, maison chérie, séjour de douces réminiscences! il a toujours été gravé dans ma mémoire le souvenir des années, hélas! trop courtes que j'ai passées à l'ombre de tes murs! Mais tu viens d'y acquiescer un droit nouveau par la généreuse aumône de vingt-cinq louis que tu t'es empressé de me faire aussitôt que tu eus connu l'embarras et les besoins de ton ancien élève.

En retour, accepte les souhaits et les vœux que je forme pour ton bonheur et ta prospérité! Dans une de nos campagnes, j'ai vu ce brave négociant qui avait partagé un louis entre lui et sa dame pour le jeter dans la quête annoncée d'avance; les détails sur les missions lui en font voir les besoins extrêmes; bientôt il se reproche, il a honte (ce sont ses propres paroles) d'avoir apporté si peu; il pense que ses moyens lui permettent d'ajouter dix autres louis qu'il me fait remettre par les mains de son curé.

Dans une autre paroisse, la main d'un honorable auquel un long commerce a créé une existence des plus aisées, versait dans la mienne la somme de douze louis dix schellings. A ces dons généreux, j'ajouterai, quoi que trop tard, l'aumône à peu près égale de trois curés, laquelle a formé une somme de cinquante-deux louis. A la suite d'une instruction faite dans l'église paroissiale de Montréal, je reçois une bourse contenant dix louis douze schellings et six sols; la personne de qui elle venait en a déjà reçu mes remerciements. Je m'arrête ici, elle serait trop longue l'énumération que je pourrais faire des dons qui mériteraient une mention particulière. Bons et braves curés, permettez-moi de vous exprimer ici les vifs sentiments de reconnaissance pour qui je suis et serai toujours pénétré pour votre charitable hospitalité, pour vos aumônes généreuses et pour l'intérêt que vous avez pris à mon œuvre, au plutôt à celle de Dieu, puisque je ne suis qu'un humble instrument dont il a la bonté de se servir. Vous m'avez fait charité car je fusais bien pitie, et pour cela vous n'attendez de moi que des vœux et des prières; elles ne vous manqueront pas. Je parlerai en haut, des milliers de sauvages parleront en haut, pour les robes noires des Français et pour les Français qui ont les robes noires; car tous ont fait leurs cœurs bons pour faire parvenir la lumière dans les cœurs où il a fait noir jusqu'à présent.

Généreux et charitables compatriotes, vous mes frères en Jésus-Christ de l'Eglise St. Patrice de Québec, soyez bénis pour le service que vous m'avez rendu par vos aumônes. Ah! soyez-en assuré, votre bonne œuvre, qui a pour objet le salut des âmes, a été portée par les anges jusqu'au trône du Seigneur, comme celle du saint homme Tobie qui n'exerçait sa charité qu'envers les corps de ceux de sa nation qui mouraient dans un cruel esclavage, en les portant sur ses épaules et en leur donnant la sépulture, en dépit de la défense d'un tyran oppresseur de sa nation. T. c. 12.

Pour l'amour de Dieu, par reconnaissance pour l'avantage, que vous avez de le connaître et de le servir; pour procurer ce bonheur à tant d'infidèles dont les âmes ont coûté, comme les vôtres, tout le sang de Jésus-Christ, continuez à aider, augmenter de toutes vos forces cette belle œuvre de la Propagation de la foi dont je me suis efforcé de vous faire connaître de plus en plus le but divin et les avantages que vous en retirez pour vous mêmes.

Adieu, il faut nous séparer, peut-être pour toujours; mais rapprochons-nous par l'union de nos prières, par ce lien sacré de la charité pour lequel les espaces ne sont rien qui s'étend et se dilate pour embrasser tous ceux qui servent et adorent Dieu par la croyance en une même foi, en un seul Seigneur, en un seul Baptême.

Veillez, M. le rédacteur, publier les lignes qui précèdent, et croire aux sentiments d'estime et de reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble serviteur.

† Mod., Ev. de l'île Vancouver.

MARIAGE

A la Rivière-du-Loup, par le rév. M. Grenier, curé de Cacouna, le 18 octobre dernier, sieur Elie Moreau marchand-sellier, à demoiselle Delvina Mor n, tous deux du même lieu. Hier au matin, à la cathédrale, par le révérend M. Martineau, M. Louis Drolet, menuisier, à demoiselle Emélie Vézina, première fille de M. Jacques Vézina menuisier, tout deux de cette ville.

DÉCÈS.

Au faubourg Saint-Jean, le 5 du mois courant, M. Nicolas Deyereux, à l'âge de 68 ans et 4 mois, après une longue et douloureuse maladie de neuf mois, soufferte avec la résignation d'un vrai chrétien.

Dans le mois dernier, à Saint-Denis, comté de Kamouraska, à l'âge de 68 ans dame Catherine Roussel, épouse de Sr. Hilaire Bélanger père.

SOCIÉTÉ

ST. JEAN-BAPTISTE DE QUEBEC.

L'ASSEMBLÉE générale pour l'élection des officiers de la Société et pour l'adoption des règlements aura lieu JEUDI, le QUINZE novembre courant, à SEPT heures précises P. M. dans la grande salle de l'ancien HOTEL DU PARLEMENT. Chaque membre devra être muni de sa carte d'admission.

Par ordre,

ULRIC J. TESSIER,

Secrétaire archiviste.

Québec, 7 novembre 1849.

Avis Public.

Le Soussigné, en conformité à un Acte passé dans la dernière Session de la Législature, a transporté le Bureau d'Enregistrement du Comté de l'Islet, en la Paroisse de l'Islet.

J. D. LEPINE,

Régistrateur.

Islet, 11 Octobre 1849.

VIELLES GAZETTES.

VIELLES Gazettes à vendre, à ce bureau. Prix 8 sous la livre.

VIN et PILULES DES BOIS

du

DR. HALSEY.

Possèdent une saveur amère agréable, et égale à celle d'un bon vin de Porto.

UNE PIASTRE la Bouteille de Pinte. Le contenu d'une seule bouteille dure plus longtemps et produit dix fois plus l'effet qu'aucun autre remède en usage.

Le Vin des Bois est une médecine inappréciable pour les femmes: il est surtout fortement recommandé contre ces infirmités auxquelles les femmes de constitution délicate sont si sujettes.

GRANDE MEDECINE POUR LE PRINTEMPS ET POUR L'ETE: il a la propriété de rétablir ces indispensables évacuations par les pores et la peau, nommées TRANSPIRATION INSENSIBLES et de procurer un SANG PUR, première condition d'une bonne santé. Dans les endroits où l'on connaît le VIN DES BOIS, bon nombre d'individus ont connu

me de s'en procurer deux ou trois bouteilles, d'autres une demi-douzaine; vers le printemps, pour l'employer dans leur famille comme remède purificateur et fortifiant afin de se préserver de maladies pendant les chaleurs et durant les temps où l'on y est le plus sujet.

Son action sur le sang est tellement marquée, qu'il guérit toutes les ERUPTIONS, CUTANÉES, les SCROFULES, les DARTRES RONGEANTES et les ERISYPELES, sans qu'il en reste la moindre trace.

Presque toutes les infirmités sont accompagnées d'un état maladif de l'estomac, des entrailles et des organes sécréteurs. Il est de toute importance que les fonctions de ces organes aient leur cours, et que la bile et les matières morbides disparaissent de l'estomac, pour que LE VIN DES BOIS agisse plus fortement, et puisse produire ainsi ses résultats importants. Comme il est absolument nécessaire, avant de commencer à prendre du vin, de préparer le corps à en subir tout l'action, à cet effet, il est absolument nécessaire, dans plusieurs maladies, de prendre une ou deux doses.

DES PILULES GOMMÉES OU SUCRÉES DU Dr. HALSEY,

L'action de ces pilules s'harmonie avec celle du vin. Elles fortifient les fonctions sécrétoires. Les Pilules des Bois ont les mêmes propriétés que le vin; elles forment un purgatif puissant, agréable et végétal.

Ces grands effets purificateurs et fortifiants du Vin et des pilules des Bois s'exercent encore sur bien d'autres maladies que celles qui ont été sus-mentionnées.

GUÉRISON D'UN CAS SINGULIER DE DÉBILITÉ NERVEUSE.

Philadelphie, 7 sept. 1848.

Dr. G. W. Halsey, Je certifie que ma femme a été guérie d'une terrible maladie nerveuse, dont elle était atteinte depuis cinq ans. Elle était quelquefois si difficile à gouverner, que nous croyions qu'elle devenait folle. Souvent elle s'éveillait en criant au milieu de la nuit dans des transes et des crises faibles, couverte de sueur et entièrement épuisée de faiblesse. Elle avait perdu presque toutes ses forces, et elle tremblait continuellement qu'il ne lui arrivât quelque grand malheur.

Elle resta dans ce déplorable état jusqu'au mois de juillet, où je lui procurai une bouteille de votre Vin des Bois et une boîte de vos Pilules. Nous trouvâmes que cela lui était d'un grand secours; j'en fis acheter encore trois bouteilles, et elle n'a pas discontinué d'en prendre jusqu'aujourd'hui, quoiqu'elle se trouve maintenant si parfaitement bien, que son état n'en requiert pas un plus long usage. Elle est persuadée que votre excellente préparation lui a sauvé la vie.

Je suis, etc., JOSEPH C. PAULDING.

Je connais très bien la famille de M. J. C. Paulding et je sais que Madame Paulding a été tourmentée par des souffrances d'esprit et de corps pendant plusieurs années, et qu'elle se portait bien maintenant grâce à la médecine du Dr. Halsey.

A. L. BARNES, D. D.

DÉBILITÉ COMPLETE, MAIGREUR, CONSOMPTION DU CORPS.

Ces infirmités sont quelques fois caractérisées par affaiblissement, et un entier épuisement de forces après un exercice, sans que l'appétit diminue. Chez d'autres individus, elles s'annoncent par un abattement et une lassitude temporaire, par la pâleur et l'altération du visage, par une respiration difficile, etc. D'autres cas présentent alternativement de la constipation et du relâchement.

Beaucoup de malheureux atteints de ces fâcheuses maladies doivent leur guérison au vin des bois. Pendant les derniers mois, nous avons eu l'occasion d'en constater plus de mille applications par des personnes atteintes de ce genre de débilité. Chacune a recouvré la santé par l'usage qu'il a fait de cette médecine, comme nous l'avons vu ensuite. Plusieurs étaient atteintes de palpitation de cœur, de dépression d'esprit et d'une grande débilité. Les personnes faibles de cette catégorie sont plus sujettes à succomber (si elles sont attaquées sévèrement) par ce que leur corps ne peut supporter toute la force de la maladie.

INFIRMITÉS PRINTANIÈRES.

Au commencement des chaleurs plusieurs personnes sont atteintes de maux de tête, d'une faiblesse fébrile, et de manque d'appétit. Pendant l'hiver le sang s'épaissit et se charge de matières impures. La poitrine est surchargée de bile; les pores de la peau se rétrécissent, et tous ces accidents donnent cours aux infirmités sus-mentionnées. La transition du froid au chaud exige un changement parallèle dans les fluides du corps et une libre exhalation par les pores. Le Vin et les Pilules du Dr. Halsey rendent la nature capable de subir ces vicissitudes de saison. Une ou deux doses de Pilules et l'emploi d'une seule bouteille guérissent ces infirmités, et donnent encore au système la force de résister à l'invasion de la maladie pendant l'été, et les temps insalubres.

Agents à Montréal: DR. PICAULD, W. LYMAN Co. JOHN KINAN et P. NOURRIE Trois-Rivières. Québec J. MUSSON. Dr. MOREAU St. Jean.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre, T. A. PARANT, jr Québec, 14 juin 1849.

M. PATRY architecte, demeure maintenant rue Desfossez, St. Roch, vis-à-vis le magasin de meubles de M. T. Larivière. Québec 29, Oct. 1849.

Maintenant en débarquement, et par le soussigné.

HUILE DE LIN, doublé bouillie, BRIQUES A FEU marquée "curr." GENEVIEVE de "Doeknypra" CHARBON de Smith, double criblé. C. E. LEVEY et Cie. Québec, 2 juillet 1849.

SOMMAIRE DES LECTURES AU SALON.

RELIGION.

Influence de la civilisation chrétienne en Orient. Le culte de Marie. Les scandales de Paris. De l'Écriture Sainte. De l'existence de Dieu. Le dimanche en Angleterre et en France.

POLEMIQUE.

Considérations sur l'état général du protestantisme. Un Sermon de Diderot. Des associations religieuses. L'athéisme allemand et le socialisme français. L'Éloge de Voltaire mis au concours par l'Académie française.

LEGENDES.

St. François Xavier, St. François de Sales,

ETUDES CONTEMPORAINES.

Marie Nicolas Fournier, de la Condamine, évêque de Montpellier. Hippolyte Violent. La maison de l'Espoir. Le Cardinal Maury. Etat religieux du monde, La logique et les faits sur les maximes gallicanes, Éloge de Charles Nodier. De l'état et de l'avenir de la musique et de son influence sur les mœurs du peuple.

ETUDES PHILOSOPHIQUES.

De l'impossibilité du hasard dans les choses de ce monde, Roger Bacon, Le peuple,

ETUDES POLITIQUES.

Essais d'histoire parlementaire de la Grande Bretagne, — William Pitt, La Jeune Irlande et la dernière agitation irlandaise. Les Polonais dans la Révolution européenne,

ETUDES D'ECONOMIE SOCIALE.

Des Hospices, Conseils d'un grand père pour l'éducation de ses petits-fils, Des caisses d'Épargne,

VOYAGES.

Scènes de voyages dans l'Amérique du sud, Voyage du père Marquette au Mississippi, Voyages et recherches en Egypte. Voyage archéologique à Ninive,

ETUDES SUR LE MOYEN-AGE.

Excursion en Bourgogne, Études sur l'Égypte ancienne.

LITTÉRATURE.

Un drame de la Chouannerie; épisode de 1794. La cloche du marchand. Un règne de l'impératrice Joséphine. La cathédrale de Cologne. Le souterrain de Neautilles. Esther. La Mer et le Désert ou les Missionnaires en Amérique. Une campagne d'hiver, souvenirs de la vie militaire en Afrique. La leçon d'une sœur. Les bains de Lavey. Landais. Tableaux Bibliques. L'Espérance. Une nuit au calvaire. Le plus malheureux. Fragment d'un voyage autour du monde. L'installation d'un curé. Le départ d'un curé. Le Stabat Mater de Pergolèse. La conque du trépassé. Chateaubriand. Les Enfants. Les Enfants. — dialogue. Le vert de la Madelaine. Le malade. Une tempête d'eau douce. La vallée des mots. Esto. — 1793. Le Fauteuil de Molière à Pézinas. Richard Cromwell. Le frane bigre. Le Prétophobe de la ferté-sous-Jouarre. La vocation. Une lecture de Roman. Un amateur. Le dernier duc de Normandie. La baye-des-trépassés, Abôlard, Toi qui passas 30 ans dans l'exil, ne reviens pas dans ta patrie, le désespoir t'y attend. L'ombre d'Éric. L'homme devant l'orage. L'Empereur de la Doctrine chrétienne. Le Jeûni-Saint à St-Louis du Missouri. Cour Divine. Voyez la Colonne suivante.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE. A GRANDISSEMENT!

Programme pour l'année 1850.

LE MOMENT où l'Ami de la Religion et de la Patrie va recevoir une impulsion nouvelle, résolu à ne négliger aucun effort pour lui donner une plus large place et un rôle plus important dans la voie où il s'est maintenu depuis son origine, nous dirons quelques mots à ce sujet.

Malgré l'accueil favorable qu'a obtenu notre Journal, dans ces deux années, nous nous trouvons dans l'impossibilité de continuer plus longtemps la publication de notre feuille aux conditions présentes.

A dater du 18 février prochain, l'Ami de la Religion et de la Patrie, entrant dans sa 3e année, sera publié sous un format considérablement agrandi; paraîtra comme actuellement les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin, et coûtera QUATRE PIASTRES par année, outre les frais de poste, payable par semestre et d'avance.

Outre cette amélioration dans le format de notre journal, nous publierons un Feuilleton Littéraire sous forme de Pamphlet, inséré dans le journal même, avec la pagination continue, pour l'avantage de ceux qui désireront détacher cette partie littéraire pour former un volume.

Ce Feuilleton Littéraire sera intitulé: LECTURES AU SALON; il sera composé de 4 pages, double colonne, à chaque numéro, formant à la fin de l'année un superbe volume de 624 pages ou 1,248 colonnes de lectures.

Les matières qui composeront les Lectures au Salon, seront choisies chez les meilleurs écrivains. On pourra juger du choix et de la variété des matières en lisant le programme ci-dessous.

Une nouvelle déclaration de principes ne sera point nécessaire. Notre profession de foi est écrite depuis près de deux années sur toutes les pages de notre journal; pas une ligne ne s'en écarte, pas une ne la contredit. Soldats de la cause catholique et sociale, trois mots font toute notre devise: la religion, l'ordre, la liberté! Ces trois mots résument nos vœux, nos convictions, notre but. Voilà notre drapeau.

Nous serons toujours loin de voir avec une jalouse inquiétude se lever ou se conserver à côté de nous, d'autres journaux marchants sous la même bannière: nous les appelons de tous nos vœux, trouvant qu'on n'est jamais ni trop fort, ni trop nombreux, quand il s'agit de faire la guerre à ce que nous appellerons le parti du mal, qui ne craint jamais, lui, d'avoir trop d'organes.

La littérature aura une large part dans nos colonnes, car les lettres, a dit le prince de l'éloquence latine,

« Les lettres sont à la fois l'instruction de la jeunesse, le charme de l'âge avancé, l'ornement de la prospérité, la consolation de l'infortune; elles nous amusent dans la retraite, ne sont point déplacées dans la société; elles veillent avec nous, elles nous accompagnent dans nos voyages, elles nous suivent dans les campagnes. »

C'est donc sous le titre modeste de: Lectures au Salon, que nous insérerons les productions de l'esprit en tous genres Religion, Économie Politique, Science, Arts, Philosophie, Éloquence, Littérature, Histoire, Voyages, &c. &c. Rien n'y blessera la morale et les bons principes. Un journal français portait l'épigraphie suivante que nous adoptons:

« Comme les beaux anges de Milton, qui puisaient la lumière dans des vases d'or, les jeunes personnes viendront à notre Journal puiser ces enseignements et cette éducation sérieuse qui font l'orgueil des mères et l'honneur des familles. »

Ce n'est pas sans motif que nous désirons répandre sur cette importante publication un intérêt aussi varié, et dont le prix de nos deux publications ne permettent pas de nous supposer une pensée de spéculation.

On ne saurait trop faire d'efforts pour rendre la bonne lecture auprès des classes laborieuses des villes et des campagnes; pour affermir les idées religieuses que l'on a détruites aujourd'hui en elles.

Et nous le répétons, ce n'est qu'par de bonnes publications que l'on pourra réussir dans cette belle et noble tâche. Nous faisons appel à toutes les personnes éclairées; nous invitons surtout la jeunesse catholique à nous fournir sa collaboration. Toute discussion sage sera reçue avec plaisir dans nos colonnes.

Québec, Octobre, 1849.

Nous prévenons les personnes qui désirent jouir des avantages de la nouvelle publication, de s'abonner avant le 18 février prochain, car après cette date, il sera impossible de procurer aux nouveaux abonnés le Feuilleton Littéraire, le tirage étant limité. Nous autorisons nos Agents à prendre des abonnements pour l'espace de temps qu'il y a à parcourir d'ici au prochain semestre, à raison d'un chef par mois. Les conditions actuelles d'abonnement expirant au 18 février, il nous est impossible de renouveler ou d'accepter des abonnements pour le même prix au-delà de ce temps.

Stanislas Drapeau, Propriétaire.